

**AUJOURD'HUI**

Niveau d'information et recommandation en PM10 prévu dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne.  
Pas de niveau d'information et recommandation prévu dans le département de l'Oise.

**DEMAIN**

Fin du niveau d'information et recommandation prévu dans tous les départements.

Avant-hier 07/04/2018	Hier 08/04/2018		Aujourd'hui 09/04/2018	Demain 10/04/2018
Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>	Polluants et seuils dépassés en µg/m <sup>3</sup>	Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en µg/m <sup>3</sup>	Polluants et seuils prévus en µg/m <sup>3</sup>
Particules PM10	Particules PM10		Particules PM10	Particules PM10
Moyenne journalière	Moyenne journalière		Moyenne journalière	Moyenne journalière
		Nord	50	
		Pas-de-Calais	50	
		Somme	50	
		Aisne	50	
		Oise		

**Légende**

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte ou alerte sur persistance
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint

µg/m<sup>3</sup>  
Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

**1<sup>er</sup> niveau : information et recommandation** → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

**2<sup>ème</sup> niveau : alerte** → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

**RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES**

**L'Agence Régionale de la Santé recommande :**

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

- En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

**Limiter leurs activités sportives et physiques intenses** en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

**Limiter leurs déplacements** sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

**Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles**

**Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.**

**Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :**

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

**EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN**

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne sont concernés par cet épisode de pollution.

Cet épisode de pollution s'explique par l'augmentation des polluants secondaires créés par transformation chimique et l'absence de conditions de dispersions suffisantes.

Au vu des conditions météorologiques (températures douces, humidité importante, vent faible) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules PM10 ont augmenté et se stabilisent sur la journée et devraient baisser demain.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
<a href="http://www.atmo-hdf.fr">www.atmo-hdf.fr</a> 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) <a href="#">S'abonner gratuitement aux alertes.</a>	<a href="http://www.prefectures-regions.gouv.fr">http://www.prefectures-regions.gouv.fr</a> 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme)	<a href="https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/">https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/</a> 03 62 72 86 27
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les	03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	
		